

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

1^{RE} ADDITION

AU BREVET D'INVENTION

N° 389.977

XVII. — Arts industriels.

N° 10.571

3. — PHOTOGRAPHIE.

Procédé de photographie des couleurs au moyen d'un écran et d'un support spéciaux et son application aux procédés phototypiques et autres.

M. EDMOND-CHARLES-GUISLAIN CAILLE résidant en France (Seine).
(Brevet principal pris le 16 juillet 1907.)

Demandée le 29 mai 1908.

Délivrée le 10 juin 1909. — Publiée le 30 juillet 1909.

[Certificat d'addition dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

On a vu, dans le brevet principal, que l'on pouvait établir les trois surfaces dont les réseaux sont respectivement colorés en orangé, en vert et en bleu violet et qui constituent
5 par leur réunion l'écran au travers duquel filtrent les rayons lumineux provenant de l'objet à reproduire, en faisant par la photographie une réduction de trois tableaux portant en noir chacun l'un des réseaux et en
10 se servant des négatifs obtenus pour reproduire les trois réseaux avec leur couleur respective, au moyen de la gélatine bichromatée.

Le présent perfectionnement a trait à un
15 procédé très simple au moyen duquel on peut établir l'écran d'un seul coup et à l'aide d'un seul tableau.

Il consiste, au lieu de photographier trois tableaux portant les réseaux en noir, à n'en
20 reproduire qu'un seul portant les trois réseaux en couleur et ce, au moyen d'une plaque autochrome Lumière.

Ainsi, pour reprendre l'exemple indiqué au brevet principal, le réseau vertical du
25 tableau unique à photographier sera coloré

en vert, et l'autre en bleu violet. Par le tirage et le développement de la plaque au moyen des procédés connus, on obtiendra l'image du tableau photographié, c'est-à-dire une plaque portant les trois réseaux colorés respective- 30 ment en orangé, en vert et en bleu violet, constituant par conséquent l'écran.

On pourrait aussi peindre les réseaux du tableau respectivement en bleu, rouge et
jaune, et fixer la plaque après le premier 35 développement. On sait qu'on obtient ainsi une image formée des couleurs complémentaires de celles qui ont été photographiées.

Enfin une autre méthode consiste avec le même tableau à réseaux bleu, rouge et jaune 40 à faire, de la manière connue, son exacte reproduction et à se servir de la plaque autochrome ainsi obtenue, comme d'un négatif, pour reproduire d'autres plaques présentant des réseaux de couleur respectivement 45 complémentaire.

Il va sans dire que les teintes employées pour peindre les trois réseaux du tableau doivent être convenablement choisies et correspondre de préférence exactement ou très 50

approximativement à celles présentées par le spectre solaire.

Quant au support papier, il peut être reproduit d'après la plaque par les moyens 5 ordinairement employés par la phototypie des couleurs.

RÉSUMÉ.

Le perfectionnement consiste :

1° Dans l'application et l'emploi des 10 plaques autochromes Lumière pour obtenir l'écran-filtreur, en photographiant au moyen desdites plaques un tableau sur lequel ont

été peints préalablement trois réseaux convenablement disposés, ces réseaux étant respectivement colorés soit en orangé, vert et 15 bleu violet, soit en bleu, rouge et jaune, suivant le mode d'après lequel on veut opérer.

2° Dans l'emploi, à titre de produit industriel nouveau, des plaques ainsi obtenues, comme écran-filtreur, dans le procédé décrit 20 au brevet principal.

EDMOND GAILLE,
rue Rivay, 49. Levallois-Perret (Seine).